

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 1 / 11

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**SWAG 10 93 3889 huile de boîte automatique (ATF)**  
**Numero d'article: 10 93 3889, 10 10 0706, 10 10 0707, 10 10 8991**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Lubrifiant

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** SWAG Autoteile GmbH  
Am Kiesberg 4-6  
42117 Wuppertal / ALLEMAGNE  
Téléphone +49 (0)202 26454-0  
Téléfax +49 (0)202 26454-5000  
Site internet www.swag.de  
E-mail info@swag.de

#### Secteur informatif

**Informations techniques** info@swag.de

**Fiche de Données de Sécurité** info@swag.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

**Société** +49 (0)202 26454-0

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Contient:

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement

#### Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

### 2.3 Autres dangers

#### Dangers pour la santé

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

#### Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

#### Autres dangers

Pas de dangers particuliers connus.

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 2 / 11

### SECTION 3: Composition / informations sur les composants

#### Type de produits:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
50 - 100	Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement CAS: 72623-87-1, EINECS/ELINCS: 276-738-4, EU-INDEX: 649-483-00-5, Reg-No.: 01-2119474889-13-XXXX GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
0,1 - < 0,25	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol CAS: 1218787-32-6, EINECS/ELINCS: 620-540-6, Reg-No.: 01-2119510877-33-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Corr. 1C: H314 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410, M_acute = 10
0,01 - < 0,1	N,N-Dimethyl-n-octadecylamine CAS: 124-28-7, EINECS/ELINCS: 204-694-8, Reg-No.: 01-2119486676-20 GHS/CLP: Skin Corr. 1B: H314 - Acute Tox. 4: H302 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410
0,01 - < 0,1	3-((C9-11-iso,C10-rich)alkyloxy)propan-1-amine EINECS/ELINCS: 939-485-7, Reg-No.: 01-2119974116-35 GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Corr. 1B: H314 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine  
Effets irritants

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.  
En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  
oxyde de carbone (CO)  
Oxyde d'azote (NOx).

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 3 / 11

### 5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/les eaux souterraines, informer immédiatement les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage en magasin seulement dans leurs emballages d'origine et bien fermés.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

SWAG Autoteile GmbH  
 42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 4 / 11

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédant une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement
CAS: 72623-87-1, EINECS/ELINCS: 276-738-4, EU-INDEX: 649-483-00-5, Reg-No.: 01-2119474889-13-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m <sup>3</sup> , vapeur d'huile

### DNEL

Substance
N,N-Dimethyl-n-octadecylamine, CAS: 124-28-7
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 1 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0.5 mg/kg bw/d (AF=100).
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 1 mg/kg bw/day 5.6 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 5.6 mg/m <sup>3</sup> 5.6 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 2.7 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0.74 mg/kg bw/day 5.6 mg/m <sup>3</sup> .
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol, CAS: 1218787-32-6
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 2.112 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 0.3 mg/kg bw/day.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0.214 mg/kg bw/day.
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 0.214 mg/kg bw/day.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 0.745 mg/m <sup>3</sup> .
3-((C9-11-iso,C10-rich)alkyloxy)propan-1-amine
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 4.9 mg/m <sup>3</sup> (AF= 25).
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 0.7 mg/kg bw/d (AF= 100).
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 0.74 mg/m <sup>3</sup> (AF= 50).

### PNEC

Substance
N,N-Dimethyl-n-octadecylamine, CAS: 124-28-7
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 130 µg/L (AF= 100).
Eau de mer, 0.03 µg/L (AF= 100).
sédiment (eau douce), 1.25 mg/kg dw (AF=50).
sédiment (Eau de mer), 0.125 mg/kg dw (AF=500).
soildu sol, 1 mg/kg dw (AF=10).
Eau douce, 0.26 µg/L (AF= 10).
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg.
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol, CAS: 1218787-32-6
Ingestion (alimentaire), 2 mg/kg food.
soildu sol, 5 mg/kg soil dw.
sédiment (Eau de mer), 0.169 mg/kg sediment dw.

SWAG Autoteile GmbH  
 42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 5 / 11

sédiment (eau douce), 1.692 mg/kg sediment dw.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1500 µg/L.
Eau de mer, 0.021 µg/L.
Eau douce, 0.214 µg/L.
3-((C9-11-iso,C10-rich)alkyloxy)propan-1-amine
Eau douce, 0.84 µg/L (AF= 50).
Eau de mer, 0.084 µg/L (AF= 500).
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1.3 mg/L (AF= 10).
sédiment (eau douce), 3.19 mg/kg dw (AF= 1).
soildu sol, 1.59 mg/kg dw (AF= 1).
sédiment (Eau de mer), 0.32 mg/kg dw (AF= 10).

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants. > 0,4 mm: Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).
<b>Protection corporelle</b>	vêtement de protection léger
<b>Divers</b>	Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
<b>Risques thermiques</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 6 / 11

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	bleu
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	Pas d'information disponible.
Valeur du pH [1%]	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition [°C]	Non applicable
Point d'éclair [°C]	190 (EN ISO 2592) (COC)
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Pas d'information disponible.
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Pas d'information disponible.
Densité [g/ml]	0,84 15°C (DIN 51757)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Pas d'information disponible.
Viscosité	18 mm <sup>2</sup> /s 40°C (DIN 51562)
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement.

### 10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation  
Acides  
Composés fortement basiques

SWAG Autoteile GmbH  
 42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 7 / 11

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit
inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
Substance
N,N-Dimethyl-n-octadecylamine, CAS: 124-28-7
LD50, oral, rat: >2000 mg/kg bw (OECD 401).
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
LD50, dermique, lapin: >= 2000 mg/kg (OECD 402).
LD50, oral, rat: >= 5000 mg/kg (OECD 401).
LC50, inhalatoire, rat: >= 5,53 mg/l (OECD 403).
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol, CAS: 1218787-32-6
LD50, oral, rat: 1500 mg/kg bw (OECD 425).
3-((C9-11-iso,C10-rich)alkyloxy)propan-1-amine
LD50, oral, rat: 300 - 2000 mg/kg bw.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagenèse</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénèse</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. D'après les données d'essais

#### Remarques générales

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
 Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues.

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 8 / 11

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Produit
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:
Substance
N,N-Dimethyl-n-octadecylamine, CAS: 124-28-7
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss: 0,18 mg/l (OECD 203).
EC10, (72h), Desmodemus subspicatus: 4,31 µg/l (OECD 201).
EC10, (48h), Daphnia magna: 0,593 mg/l (OECD 202).
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
EL50, (24h), Daphnia magna: >10000 mg/l (OECD).
LL50, (96h), Pimephales promelas: >100 mg/l (OECD).
NOEL, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata: >100 mg/l (OECD).
NOEL, (21d), Daphnia magna: 10 mg/l (OECD).
2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol, CAS: 1218787-32-6
LC50, (24h), Danio rerio: >0.29 mg/L (OECD 203).
EC50, (24h), Daphnia magna: 0.21 mg/L (OECD 202).
EC10, (72h), Daphnia magna: 34.1 µg/L (OECD 201).
EC10, (21d), Daphnia magna: 10.7 µg/L (OECD 211).
3-((C9-11-iso,C10-rich)alkyloxy)propan-1-amine
LC50, (96h), poisson: 2.14 mg/L.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Non déterminé
Biodégradabilité	Non déterminé

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08

Page 9 / 11

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### Produit

La directive 2011/65/CE (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses est respectée.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

#### Catalogue européen des déchets (recommandé)

130208\*

#### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

#### Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110\*  
150102  
150104

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08 Page 10 / 11

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	Non
Transport fluvial (ADN)	Non
Transport maritime selon IMDG	Non
Transport aérien selon IATA	Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE	1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEC (2016/2037/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.
- Observer les restrictions d'emploi	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.
- VOC (2010/75/CE)	non applicable

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

### SECTION 16: Autres informations

#### 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SWAG Autoteile GmbH  
42117 Wuppertal

Date d'émission 08.11.2019, Révision 08.11.2019

Version 09. Remplace la version: 08 Page 11 / 11

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

### Méthode de classification

Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (D'après les données d'essais)

### Positions modifiées

SECTION 3 ajouté: N,N-Dimethyl-n-octadecylamine  
SECTION 3 ajouté: 3-((C9-11-iso,C10-rich)alkyloxy)propan-1-amine  
SECTION 3 ajouté: 2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol  
SECTION 2 supprimé: EUH208 Peut produire une réaction allergique.